

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Construction d'un Bâtiment de stockage pour matières premières (déchets post consommateurs de ouate de cellulose)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1° b) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à enregistrement (pour ces installations, l'examen au cas par cas est réalisé dans les conditions et formes prévues à l'article L. 512-7-2 du code de l'	Rubrique 2714. Installation de transit, regroupement, tri ou préparation en vue de réutilisation de déchets non dangereux de papiers/cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois, à l'exclusion des installations visées aux rubriques 2710, 2711 et 2719 Seuils de la rubrique 2714 : 1. Supérieur ou égal à 1 000 m3 => ENREGISTREMENT 2. Supérieur ou égal a 100 m3 mais inférieur a 1 000 m3 => DECLARATION Bâtiment de stockage prévu pour 5 200 m3 > au seuil d'ENREGISTREMENT

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Agrandissement de la zone de stockage des matières premières par la construction d'un bâtiment de 2000 m² (surface plancher) accolé à l'actuel bâtiment de la zone Préparation Pâte où sont stockées les matières premières utilisées dans le procédé de fabrication (pâtes vierges, pâtes recyclées et déchets post consommateur de ouate de cellulose).

Surface projet : 2076 m² / Surface de stockage : 1130 m²

Hauteur projet : 10 m / Hauteur de stockage : 6 m

Volume de stockage : 4750 m³ / Tonnage stocké : 1440 Tonnes

Ce Bâtiment permettra de stocker majoritairement des déchets post consommateur de ouate de cellulose. Des pâtes recyclées et des pâtes vierges pourront également y être stockées.

4.2 Objectifs du projet

BROKE 3.5 s'inscrit dans la continuité des différents projets BROKE initiés depuis 2013 sur le site de Villey St Etienne pour augmenter et optimiser l'usage des brokes tant au niveau du procédé que de sa logistique.

L'objectif de BROKE 3.5 est d'optimiser la chaîne d'approvisionnement par :

1. la construction d'un bâtiment de stockage extérieur accolé à l'actuel bâtiment de la zone « Préparation de la Pâtes » où sont stockés les pâtes vierges, les pâtes recyclées et les brokes.
2. L'implantation d'un équipement de décerclage automatique des balles de brokes.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Durant la phase de construction du bâtiment, la gestion des brokes sera identique à celle d'aujourd'hui, par l'intermédiaire des prestataires logistiques de transport, stockage et manipulation en extérieur du site de Villey St Etienne.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le bâtiment de stockage permettra de réceptionner les balles de Brokes livrées par un prestataire logistique, de les stocker et de les décercler avant leur intégration dans le procédé de fabrication.

Ce bâtiment sera accolé à l'actuel bâtiment de stockage de la zone Préparation de la pâte et aura les caractéristiques suivantes

Emprise au sol du bâtiment : 2 026 m²

Hauteur du bâtiment : 10 m

Surface de stockage : 1 200 m²

Volume de stockage : 4 750 m³

Hauteur de stockage : 5,5 m

L'accès au bâtiment se fera par la construction d'une nouvelle route permettant un accès direct à la zone de livraison sans passer par les zones de stockage actuelles ce qui évitera les manoeuvres de marche arrière des camions dans cette zone piétonne.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Présentation du projet le 17/05/2019 aux services de la DREAL 54 sur le site de Kimberly Clark Villey StEtienne.

Présentation du projet le 17/06/2019 aux services de la DREAL dans les locaux de la DREAL pour révision.

Il s'agit d'une modification d'une installation existante soumise à enregistrement avec dépassement du seuil d'enregistrement.

Procédure administrative à suivre sera le dépôt en préfecture du présent cerfa de demande d'étude au cas par cas.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
SURFACE BATIMENT Emprise au sol	2 026 m ²
SURFACE Plancher	1 954 m ²
SURFACE de Stockage	1 200 m ²
HAUTEUR BATIMENT	10 m
HAUTEUR STOCKAGE	5.5 m
VOLUME STOCKAGE	5 200 m ³
QUANTITE de STOCKAGE	1 560 - 2 080 T

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Site de Kimberly CLark Villey st
Etienne
ZAC de VSE
54212 TOUL Cedex

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 6 ° 4 3 ' 1 5 " 26 Lat. 5 ° 5 7 ' 3 1 " 29

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

L'objectif du projet BROKE est d'optimiser la chaîne d'approvisionnement des brokes par la construction d'un bâtiment de stockage extérieur accolé à l'actuel bâtiment de la zone « Préparation de la Pâtes » où sont actuellement stockés pâte vierge, s pâtes recyclées et brokes.

Le stockage en zone préparation de la pâte est autorisé depuis l'autorisation initiale du site dont les dernières revues datent du 18/02/2010 (AP 256-2007) et de l'APC 02/07/2019 (n°2018/0849).

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	8 zones ZNIEFF (7 de type I et 1 de type II) se trouvent à moins de 5 km du site dont 2 limitrophes au site : - Prairies et bocage de Villey Saint Etienne (ref 410030434) de 82.39 ha à 0.4 km au nord du site - Forêt de Villey St Etienne (ref 410030413) de 478.77 ha à 0.2 km à l'ouest du site Ces terrains font uniquement l'objet d'un entretien.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné d'après le site de l'observatoire de territoires (carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr).
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas d'arrêté Biotop recensé sur la zone du site de VSE d'après le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (inpn.mnhn.fr).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné d'après la plateforme ouverte des données publiques françaises (www.data.gouv.fr).
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de VSE est situé en dehors du Parc Naturel Régional de Lorraine
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PPBE 2018-2023 mais la zone où se situe le site de Kimberly Clark ne semble pas être concernée. les infrastructures de trafic routiers et ferroviaires sont ciblés.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après la base de données «Mérimée» du Ministère de la Culture, un seul monument historique est recensé sur la commune de Villey Saint Etienne, à savoir la « Grosse-Maison » (référéncé PA00106436), située 31 rue Neuve et datant du 15-17ème siècle, soit à 1,6 km au nord-est du site.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site de VSE n'est pas implanté dans une zone humide, et aucune zone humide n'est recensée à moins de 30 km de la papeterie.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné d'après le site georisques.gouv.fr
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné d'après le site de la pollution des sols (basol.developpement-durable.gouv.fr).
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné d'après le site http://sigesrm.brgm.fr/Zones-de-repartition-des-eaux-ZRE .
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné par un périmètre de protection de captage d'après le site (https://ppc.ars-grandest.fr/) Les captages les plus proches sont les suivants : - Puits du Pralot à Fontenay sur Moselle à 2 km à l'est sur l'autre rive de la Moselle - forage communal 1 & 2 de Francheville à 2.6 et 2.5 km au Nord Ouest - Forage d'Aingeray à 3.2 km au Nord Est de l'autre rive de la Moselle
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone NATURA 2000 la plus proche du site est située à 7.5 km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Risque incendie : Mise en place des protections incendies requises par le texte de référence de la rubrique 2714 : Murs coupe feu 2H type E120 pour les cellules et parois extérieures, Porte coupe-feu 2H EI 120, Rideau d'eau à la liaison entre les bâtiments, Système détection incendie automatique et transmission, Système extinction incendie Sprinkler . Une étude de flux thermique a été réalisée le 28/05/2019 : aucun effet Domino n'est à craindre sur le site. (ci-joint le rapport). Le calcul de capacité d'eau d'extinction suivant le document technique D9 a été réalisé et classée suffisante.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Analyse risque foudre réalisée le 14/06/2019. (voir si joint le rapport)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Source de bruit liée au trafic routier déjà existant. L'impact du bruit sera identique à celui d'aujourd'hui.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Implantation de lampadaires extérieurs pour éclairer la voirie d'accès au bâtiment.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Eaux pluviales.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux pluviales.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Projet ROLL 5 : installation d'une ligne de transformation de ouate de cellulose destinée à la fabrication d'essuies mains industriels roulés.

Cette ligne utilisera la ouate de cellulose fabriquée à partir de brokes (déchets pré consommateur de ouate) qui seront stockés dans le présent projet de construction de bâtiment.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Voir document PROJET broke mis en annexe du présent formulaire CERFA.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le stockage prévu de 5200 m3 dépasse le seuil 1000m3 de la rubrique 2714.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Document WORD présentation du projet BROKE. Document PDF étude de flux thermique (FLUMILOG) Document PDF étude risque foudre Plans PDF et photos demandés au paragraphe 8

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

le,

Signature

P.O. J. MARVE



Kimberly-Clark S.A.S.

Z.A.C. VILLEY ST ETIENNE
54212 TOUL Cedex
Tél : 03.83.65.34.34
Fax : 03.83.65.34.78